

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Saint Cyran quitta Méobecq en installant saint Loyau (ou Ledoaldus) abbé de ce monastère. Il se dirigea vers Longoret (l'actuel Saint-Michel-en-Brenne) en 641, comme nous l'avons relaté dans une précédente lettre (juin 2017). Les vocations affluèrent en ce nouveau lieu, que saint Cyran avait placé sous la règle bénédictine (ce fut le premier monastère bénédictin du diocèse de Bourges), parmi lesquelles Desideratus ou Didier, que l'Église mettra sur les autels.

Didier venait de Blaye en Gironde. Ordonné prêtre, il brilla de telles vertus que saint Cyran lui confia une nouvelle fondation, rendue nécessaire par le nombre croissant des moines. L'endroit choisi fut Reugny, dans l'Allier: le nouveau monastère fut dédié à la très sainte Vierge et à saint Gall (moine irlandais compagnon de saint Colomban au vie siècle). Didier y mourut à un âge avancé, vers 705, et de nombreux miracles vinrent illustrer sa sainteté. On célèbre sa fête en Berry le 9 décembre (jour de son heureux trépas). L'abbaye de Reugny fut plus tard rattachée à celle de Longoret.

Francard succéda à saint Cyran en 658. Sous son abbatiat, une école monastique pour jeunes garçons fut ouverte. C'est lui qui accueillit Barontius. Ce dernier, de noble extraction, avait été marié. Touché par la grâce, il résolut de vivre plus saintement, et entra en 675 à Longoret avec son fils Agload.

En 677, selon la relation écrite par un de ses contemporains, Barontius perdit un jour connaissance au sortir des Matines. Son état empira très rapidement, au point qu'on le crut mort. Les moines récitaient auprès de lui les prières des défunts quand, à l'aube, il sortit de sa léthargie. Aux questions de ceux qui l'entouraient, il raconta ce qui lui était arrivé. L'évènement parut si extraordinaire qu'un moine en prit de suite note, et le manuscrit fut célèbre au Moyen-Age sous le titre de « Songe de Barontius ». Il vit devant lui deux démons qui le tourmentèrent

jusqu'à l'heure de Tierce. Alors l'ange Raphaël le tira de leurs mains et l'emmena aux portes du Paradis. Les démons ne laissèrent pas échapper une si bonne proie et l'y suivirent. Devant saint Pierre, portier du Paradis et, rappelons-le, patron de Longoret, ils se mirent à l'accuser de fautes qu'il avait commises tandis qu'il vivait à la cour du roi Thierry III. Mais saint Pierre prit sa défense: les œuvres de miséricorde qu'il avait accomplies, et surtout sa profession religieuse avaient obtenu la rémission de ses péchés.



Les démons furent ainsi mis en fuite. St Raphaël introduisit Barontius au Paradis, et celui-ci eut la joie d'y voir certains de ses amis et confrères. Mais l'heure du repos n'avait pas encore sonné: St Pierre lui recommanda de ne plus tomber dans les fautes passées, de distribuer aux pauvres tous les biens qu'il avait encore et de persévérer dans sa vocation. Puis il ordonna à deux enfants vêtus de blanc de montrer à Barontius les supplices de l'enfer et de le ramener ensuite dans son monastère. En enfer, il reconnut quelques personnages connus dont deux évêques qu'il nomma.

Très impressionné de cette vision, Barontius ne songea plus qu'à se retirer dans un désert hors du royaume pour finir ses

jours face à Dieu seul. L'abbé ne le lui accorda qu'après une longue résistance. Barontius partit pour l'Italie: il fit d'abord un pèlerinage d'action de grâces à Rome, au tombeau de saint Pierre, son protecteur, puis s'enfonça dans les montagnes de Toscane, près de Pistoie. Sa renommée se répandit cependant rapidement dans le pays, et il fut rejoint par un ermite de la

région, Dizier, puis par quatre jeunes hommes désireux de servir Dieu sous sa direction. Barontius mourut le premier, vers 700, ses disciples quelques années plus tard. Barontius et Dizier sont canonisés, et leur fête commune est le 2 mars.

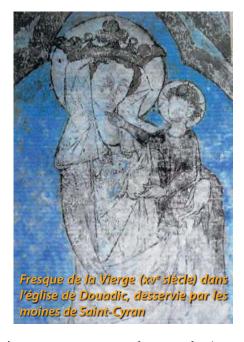
On étudie encore le « Songe de Barontius » dans certains cours universitaires de la Tradition: c'est un des premiers textes littéraires, rédigé en latin, qu'ait connu notre pays.

L'histoire de l'abbaye St-Cyran (nommée ainsi à partir du XII^e siècle) ne s'arrête pas là. Elle eut à subir de nombreuses avanies (4 fois incendiée et 4 fois pillée), dues aux invasions normandes et aux guerres opposant divers seigneurs de la région. Mais elle se relevait plus puissante après chaque dévastation. Au XII^e siècle, elle possédait haute, moyenne et

basse justice, et disposait d'un patrimoine étendu: sont répertoriés à la veille de la Révolution 14 prieurés sous sa dépendance (la plupart dans un rayon de 20 km), de nombreuses métairies, des étangs, bois et vignes, des moulins, etc.

On ne parle plus de moines canonisés après l'an 700: le temps des fondations étant plus fervent, il est normal d'en constater les traces de sainteté. Ce qui ne signifie pas que bon nombre de bénédictins de St-Cyran n'aient pas rejoint leur père pour la récompense éternelle.

En 1462, l'abbaye tombe sous le régime des abbés commendataires, ces prélats qui ne demeuraient ordinairement pas sur les lieux, mais qui accumulaient les titres de propriétés et les revenus qui y étaient attachés. Le sacerdoce n'était même pas requis d'eux. Les moines étaient sous l'autorité d'un prieur,



choisi plus souvent pour ses capacités d'administrateur que pour sa valeur morale. A ce régime, l'esprit religieux se dégradait rapidement dans les monastères.

Au début du xvII° siècle, l'abbaye de St-Cyran acquit une notoriété dont elle se serait bien gardée. Le 25° abbé commendataire, Mgr de la Rocheposay, évêque de Poitiers, était trop absorbé par ses activités diocésaines pour relever ce monastère menacé de ruine par la négligence des prieurs. Il confia donc l'abbatiat à un prêtre originaire de Bayonne, qui, dans un de ses écrits, avait loué hautement son offensive épiscopale contre les protestants. Ce prêtre, récemment arrivé à Poitiers pour y trouver un soutien à ses idées, à la vérité peu orthodoxes, se nommait M. Duvergier de Hauranne. Nous reparlerons de ce personnage,

plus connu sous le nom d'abbé de St-Cyran, ainsi que de la nocivité du jansénisme, dont il sera le chef de file.

* * *

Nouvelles des sœurs

Le 9 avril dernier, s'est ouvert le Chapitre général de notre Congrégation. Mère Marie Jean a été élue Supérieure générale et sera assistée dans sa charge par Sœur Thérèse Marie et Sœur Marie Claire. Toutes trois se confient à vos prières.



La veille, à la date traditionnelle de Quasimodo, premier dimanche après Pâques, les cérémonies de prises d'habit et de professions se sont déroulées à Ruffec dans notre belle abbatiale. Aux États-Unis et en Allemagne, elles ont eu lieu le 22 avril. Déjà en novembre, la communauté de notre noviciat de Pilar en Argentine s'était agrandie

d'une nouvelle novice et avait reçu deux postulantes.

Notre Soeur Marie Agnès

C'est également en novembre qu'une de nos sœurs s'est envolée pour l'au-delà: Sœur Marie Agnès (bien connue de beaucoup d'entre vous) a fini ses jours à la maison mère, dans la paix et une très grande sérénité. La Sainte Vierge est venue la chercher le jour de la fête de la Médaille miraculeuse, le 27 novembre. De sa chambre, notre Sœur regardait avec attention la progression des travaux de l'église, et elle veillera de là-haut à leur bonne marche.

Ces travaux avancent bien: en octobre, un bâtiment servant d'atelier avait été démoli (il sera reconstruit plus tard à un autre endroit), puis quelques arbres déracinés et le terrain aplani. L'étape suivante a débuté en mars, ce sont les fondations de notre église et de l'aile d'habitation adjacente. Nous recommandons à vos prières le bon suivi de l'édification de cette église Saint-Cyran: c'est notre priorité. Le bâtiment des chambres sera réalisé au rythme que permettront nos ressources. Nous savons que nous pouvons compter sur votre secours, nous l'avons tant de fois constaté! D'ores et déjà nous vous remercions de vos prières et de vos aumônes. Tout pour la gloire de Dieu et comme Il le veut!

Les Sœurs



Notre-Dame de Compassion, Priez pour nous

SI VOUS DESIREZ AIDER LES SŒURS,

vous pouvez envoyer votre correspondance aux:

Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X

Abbaye Saint-Michel 7, allée du Château F - 36290 SAINT MICHEL EN BRENNE

Les chèques bancaires et postaux sont à libeller à l'ordre des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X.